

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Réunion plénière du 7 novembre 2002

« Egalité de traitement entre générations »

Document n°9

Quelques évolutions de long terme Données illustratives

Les références et graphiques ci-joints illustrent la diversité des données susceptibles d'être prises en compte dans une vision de long terme concernant :

Les durées :

- L'âge et la durée de la retraite
- La baisse de la durée du travail, (depuis 1945)

Les revenus et niveaux de vie

- Les Salaires et coûts salariaux (45 ans d'évolution)
- Le niveau de vie par génération
- Les Inégalités de patrimoine
- Une rapide synthèse présentant « Le désavantage relatif des jeunes générations »

Des évolutions sociologiques

- L'évolution sociale de la population active
- La hausse du niveau de formation (durée des études et diplômes)
- L'évolution de la structure de la consommation des ménages depuis quarante ans

Des données économiques générales

- Evolution du pouvoir d'achat par tête sur un siècle
- Evolution du pouvoir d'achat du capital (or, actions, obligations) sur un siècle
- Le chômage et l'emploi sur 45 ans dans les grands pays industrialisés

Comme on le voit, il ne s'agit là que d'un **échantillon illustratif** qui montre cependant la diversité des grandeurs étudiées, des modes d'analyse (en représentation directe ou élaborée comme les espérances de vie ou les niveaux de vie relatifs) et des périodes couvertes. Enfin de nombreuses données sont historiques et non par génération.

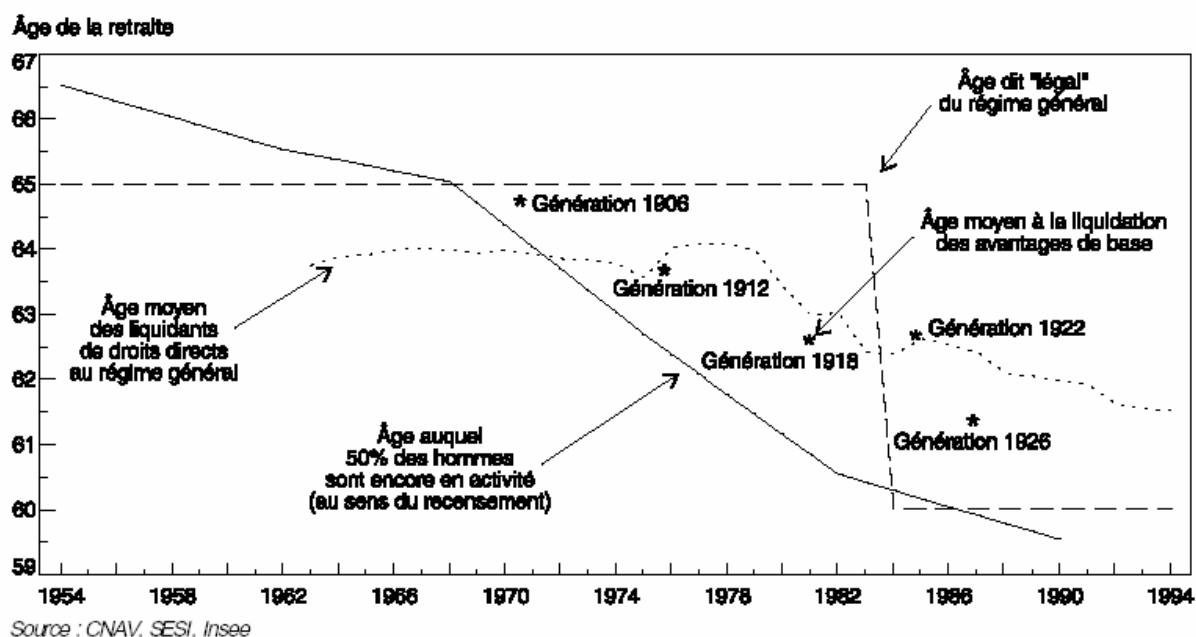
Cet échantillon montre que des données existent dans de nombreux domaines et sont publiées. Par ailleurs de nombreux chercheurs ont reconstitué des séries longues pour leurs propres besoins, notamment lorsqu'il s'agit de la réalisation d'un modèle.

Cependant, il est manifeste que cette collection est disparate en termes de modes de présentation (unités de mesures, périodes de temps, approche par date ou génération). Et leur juxtaposition est insuffisante car les phénomènes étudiés sont étroitement corrélés.

L'âge et la durée de la retraite depuis 50 ans; Insee Première n° 448 Avril 1996; Didier Blanchet, et Jean Alain Montfort

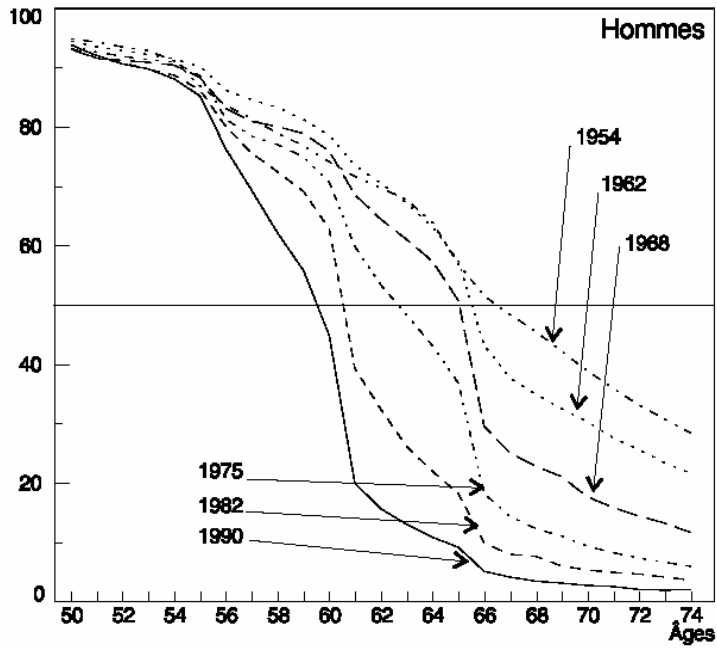
« Les prestations de retraite ont crû considérablement depuis la dernière guerre. De l'ordre de 5% du PIB dans les années 1950, elles en représentent aujourd'hui plus de 12%. Une large part de cette croissance s'explique par l'amélioration des prestations par tête. Mais elle tient aussi à l'allongement de la durée moyenne de service des prestations, qui s'est effectuée par ses deux extrémités : accès plus précoce à la retraite et longévité accrue. Ce dernier facteur devrait continuer à exercer ses effets. »

① Évolution de quatre indicateurs de l'âge de départ en retraite



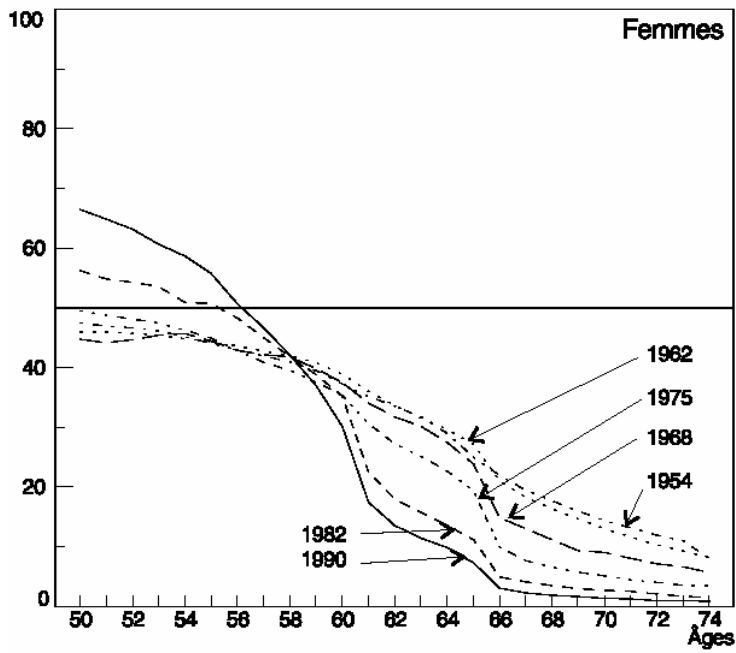
Taux d'activité par âge (entre 50 et 70 ans) aux recensements

Taux d'activité, en %



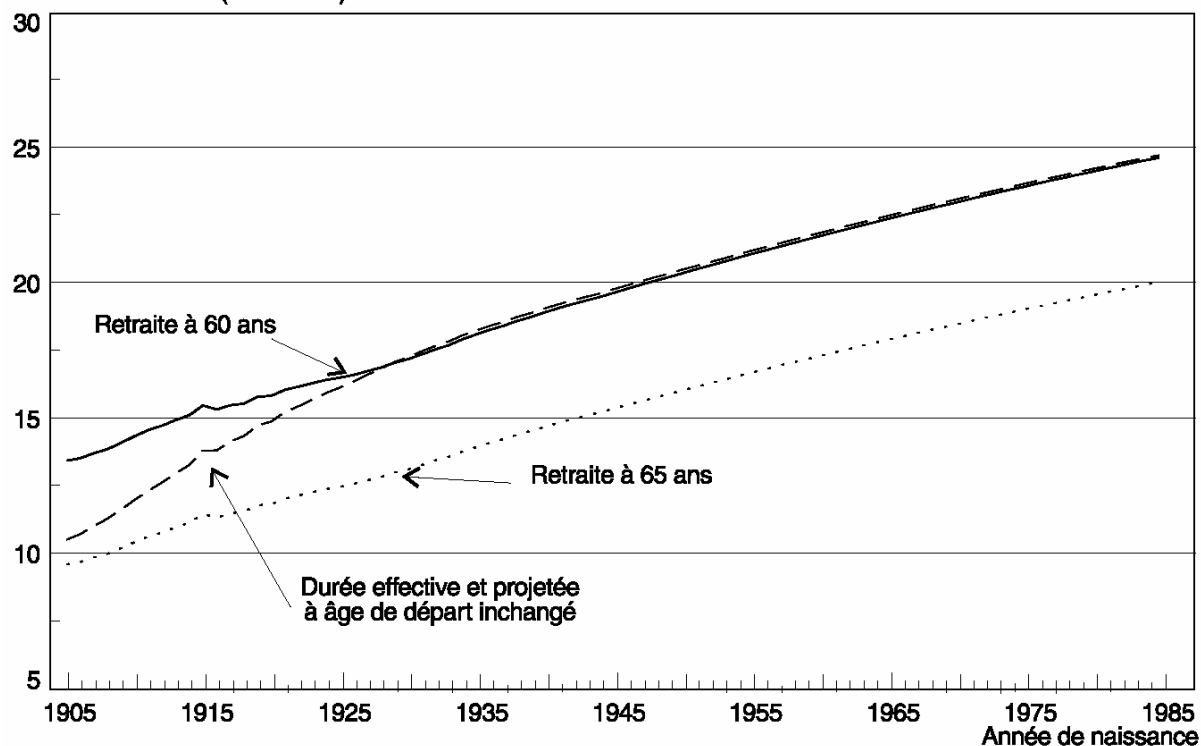
Source : Insee

Taux d'activité, en %



Durée espérée de la retraite, pour les individus parvenus à l'âge de 40 ans, par génération (hommes)

Durée de la retraite (en années)

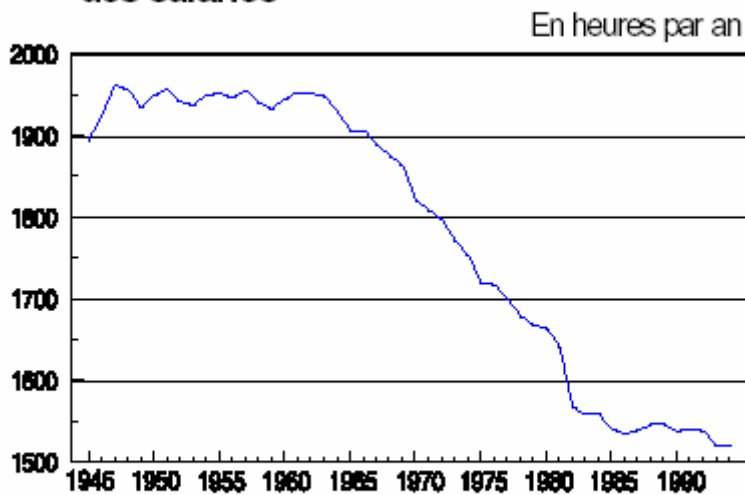


Lecture : arrivé à 40 ans, un homme de la génération 1910, compte tenu des comportements de cessation d'activité effectivement observés, pouvait espérer passer 12 ans en retraite. Un homme de la génération 1955, arrivé aujourd'hui au même âge, peut espérer passer 21 années de retraite. Les courbes supérieures et inférieures donnent des durées résultant d'âges au départ exactement égaux à 60 ou 65 ans ; les évolutions réelles ou projetées s'inscrivent entre ces deux courbes.

Source : Insee

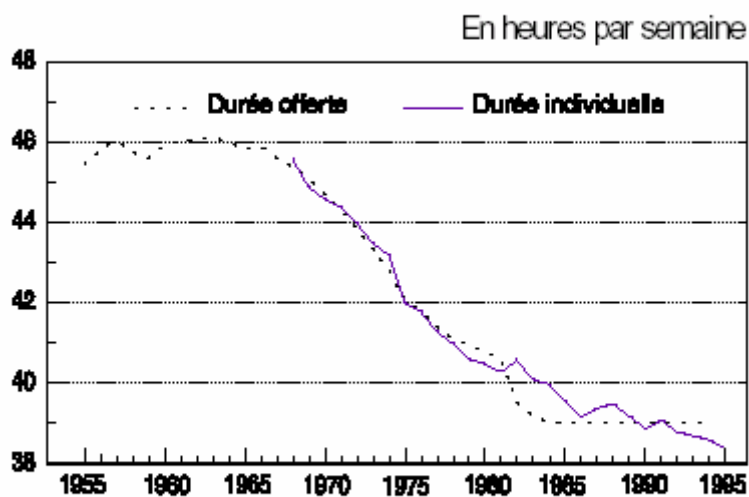
La baisse de la durée du travail, (depuis 1945) Sylvie Lagarde, Insee Première N° 439, Mars 1996 « *La durée annuelle du travail a fortement diminué en France au cours des cinquante dernières années. Cette baisse est venue essentiellement de la combinaison de deux facteurs : la réduction de la durée hebdomadaire du travail et l'augmentation des congés annuels. Cette évolution a accompagné de profondes transformations dans les modes de régulation du temps et du rythme de travail. On est ainsi passé d'un régime de droit légal à un régime de droit négocié, ce qui a entraîné une forte diversification des horaires individuels de travail.* »

① Durée annuelle effective de travail des salariés



Sources : De 1945 à 1970 : estimations de C. Fontaine (Cf *Pour en savoir plus*). Depuis 1970 : comptes nationaux, Insee

② Durée hebdomadaire du travail



Sources : Durée offerte (salariés à temps plein) : enquête ACEMO, ministère du Travail et des Affaires sociales. Durée individuelle - concept de durée habituelle (tous actifs occupés) : enquête emploi, Insee

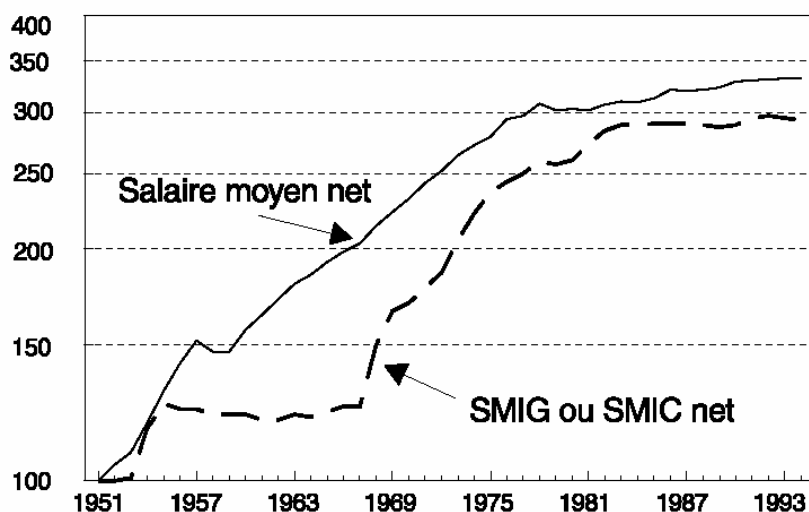
Salaires et coûts salariaux 45 ans d'évolution

Alain Bayet et Dominique Demailly, Insee Première N° 449 - MAI 1996

Dans le secteur privé, le salaire net moyen a augmenté de plus de 4 % par an en francs constants du début des années cinquante à la fin des années soixante-dix. Depuis, sa progression moyenne est d'environ 0,5 % par an. De 1951 à 1967, l'éventail des salaires s'est élargi. Il se réduit de 1968 à 1983 sous l'effet des revalorisations du salaire minimum. Depuis 1984, l'éventail des salaires a tendance à s'ouvrir légèrement. Le coût salarial, incluant les charges sociales salariales et patronales, a augmenté plus vite que le salaire net. Depuis 1979, l'augmentation importante des taux de cotisations sur la partie du salaire supérieure au plafond de la Sécurité sociale et, plus récemment, les allègements de charges sur les bas salaires ont renchéri le coût relatif des plus qualifiés par rapport aux moins qualifiés.

① Evolution du salaire moyen net et du salaire minimum net

Indice base 100 = 1951
Ordonnée logarithmique



Champ : Salariés du secteur privé et semi-public, à temps complet
(cf. Pour comprendre ces résultats).

Source : DADS pour le salaire moyen net, Insee

Le niveau de vie par générations Insee Première N° 423 Mars 1996; B. Legris, S. Lollivier.

« En vingt ans, de 1970 à 1990, le niveau de vie des ménages a progressé de 60 % en francs constants. Celui des personnes âgées a sensiblement progressé : les nouveaux retraités ont davantage cotisé et bénéficié de réglementations de liquidations plus avantageuses. Toutes les générations d'avant 1945 ont bénéficié des hausses générales de niveau de vie. La génération la plus favorisée est celle née pendant la guerre. En revanche, les jeunes qui s'installent depuis les années quatre-vingt ont un niveau de vie qui n'est pas plus élevé que celui de leurs parents vingt ans plus tôt. Pour les générations d'avant 1940, la proportion des ménages pauvres a reculé d'une génération à la suivante, surtout chez les plus anciens. Au contraire, pour les générations d'après 1950, la pauvreté augmente »

Les graphiques présentés page suivante présentent les niveaux de vie par génération de deux façons :

- en absolu ou en francs constants, avec, le plus souvent, croissance du niveau de vie génération après génération, et dans certains cas une égalité de niveau de vie à âge donné entre plusieurs générations ;
- en relatif, c'est à dire rapportés à chaque année au revenu moyen de l'année, où l'on voit des générations plus récentes situées au dessous de générations qui les ont précédées.

Le premier graphique montre, que sur la période 1970-1990, le niveau de vie absolu (en francs 1990) des générations 1951-55, 1956-1960, 1961-65 à un âge donné est quasiment le même que celui des générations précédentes. Le deuxième graphique montre que pour les plus jeunes générations, leur niveau de vie est inférieur à celui des générations précédentes quand on raisonne en niveau relatif (en équivalent revenu 1990). Pour la génération du baby boom (1946-50), le niveau de vie à 25-29 ans est supérieur à celui de la génération précédente (1941-1945) au même âge en francs constants ; il est très proche ou égal à celui de la génération précédente vers 35-39 ans ; mais pour cette même génération du baby boom, le niveau de vie est inférieur en terme relatif (en équivalent revenu 1990) à celui de la génération précédente. En niveau de vie relatif, les générations plus anciennes (sauf les très anciennes) sont proches les unes des autres ; la génération 1941-1945 est au dessus des générations précédentes et au dessus aussi de la suivante : 1946-1950.

On trouve des analyses de même nature mais avec des nuances notables dans « *Croissance, transferts et inégalités entre générations* », Didier Blanchet, Jean-Alain Montfort (document joint au dossier) .

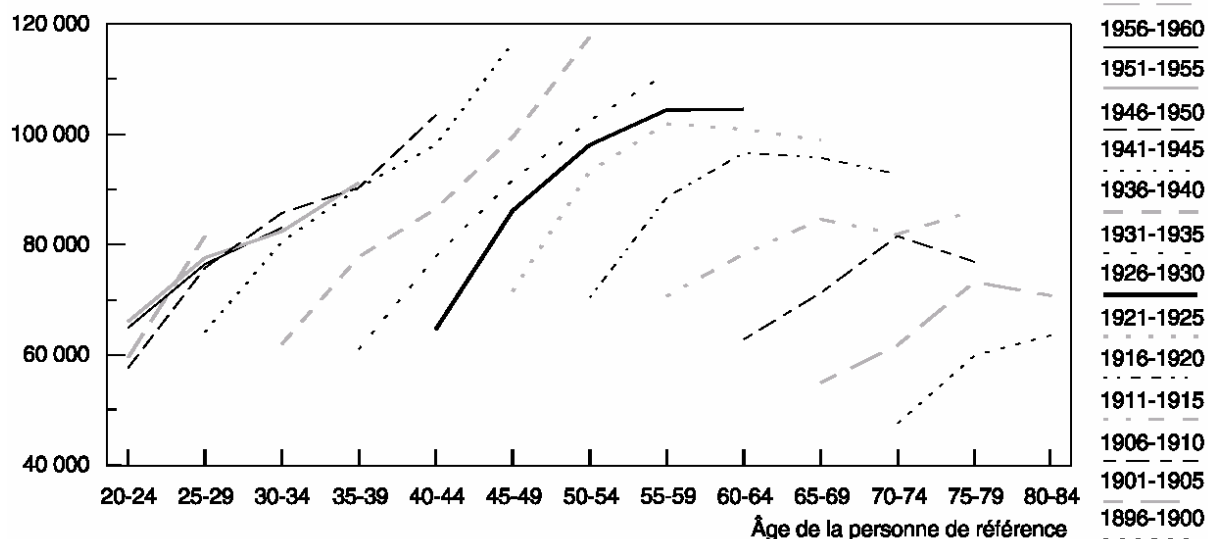
Cette analyse met en évidence un phénomène de générations favorisées : les générations 1920-1930, sur tout leur cycle de vie adulte, sont dans une situation économique relative meilleure que toutes les autres générations aux mêmes âges. Blanchet et Montfort notent que, dans l'analyse de Legris et Lollivier, les générations « favorisées » sont plutôt les générations 1941-1945. Une explication à cet écart est que Legris et Lollivier déflatent le niveau de vie par des indicateurs de taille de ménages ce qui n'est pas fait dans Blanchet et Montfort. Une autre différence vient de la période temporelle étudiée en effet l'analyse de Legris et Lollivier s'appuie sur des données d'enquête limitées à la période 1970-1990, alors que l'analyse de Blanchet et Montfort s'appuie sur une rétropolation et une extrapolation en deçà et au delà de cette période limitée.

Niveau de vie : toutes les générations n'ont pas bénéficié des hausses générales

Le graphique 1 est exprimé en francs de 1990 : les revenus des années antérieures sont réévalués au moyen de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation entre ces années et 1990. Les courbes du graphique 1 décrivent donc la croissance du niveau de vie absolu de chaque génération.

1) **Élévation du niveau de vie de 1970 à 1990 par génération**

Revenu fiscal annuel par unité de consommation (en francs de 1990)

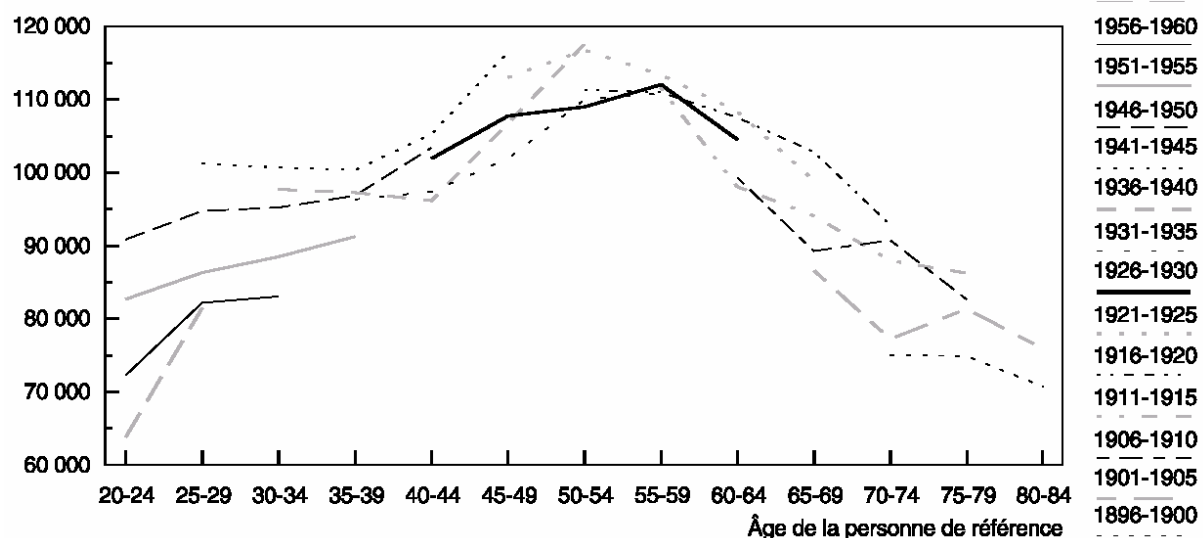


Le graphique 2 est analogue au graphique 1 à la seule différence des taux d'actualisation des revenus antérieurs à 1990.

Le graphique 2 est plus abstrait. Il est exprimé en équivalent revenu de 1990 : les revenus des années antérieures sont réévalués au moyen de l'augmentation générale des revenus entre ces années et 1990. Les courbes du graphique 2 décrivent donc ce que serait un profil relatif moyen de niveau de vie au cours du cycle de vie, de 20 ans à 79 ans, "en l'absence de hausse générale de revenu".

2) **Evolution du niveau de vie au cours du cycle de vie**

Revenu fiscal annuel par unité de consommation (en équivalent revenu de 1990)

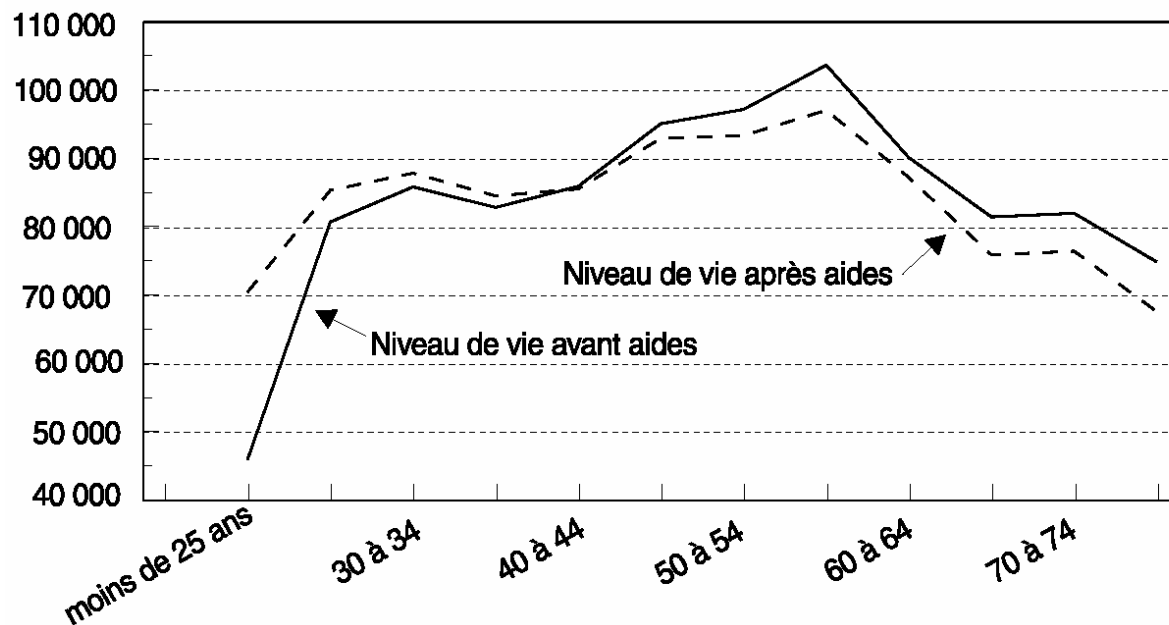


Source : Enquêtes sur les revenus fiscaux des ménages, DGI-Insee

Les aides financières entre ménages INSEE Première N° 441 – Avril 1996 ; Chantal de Barry, Denise Eneau, Jean-Michel Hourriez, « Avec l'allongement de la scolarité, les difficultés liées à l'emploi des jeunes et l'évolution de la pauvreté, la solidarité familiale est mise à contribution. Celle-ci donne lieu à des transferts monétaires entre ménages, qui redistribuent 3 à 4 % du revenu des ménages. Les principaux bénéficiaires sont bien sûr les jeunes, dont le niveau de vie moyen s'améliore grâce à ce soutien, d'où une réduction sensible des écarts entre générations. Certains ménages à faibles ressources échappent à la pauvreté grâce à leur famille ; cependant les ménages assistés par leur entourage sont loin d'être tous défavorisés. »

Les aides versées ou reçues atténuent les écarts de niveau de vie selon l'âge

En Francs par an et par uc



Source : Enquête budget de famille 1994-1995, Insee

Lecture : Les ménages de moins de 25 ans ont un revenu annuel de 46 000 F par an et par unité de consommation. Si l'on ajoute les aides reçues et retranche les aides données, leur revenu atteint alors 70 000 F par uc. Les revenus de l'épargne n'ont pas été comptés dans le revenu ; or ils se concentrent chez les plus de 50 ans. Il en résulte que le niveau de vie réel des plus âgés est ici sous-estimé.

Inégalités de patrimoine

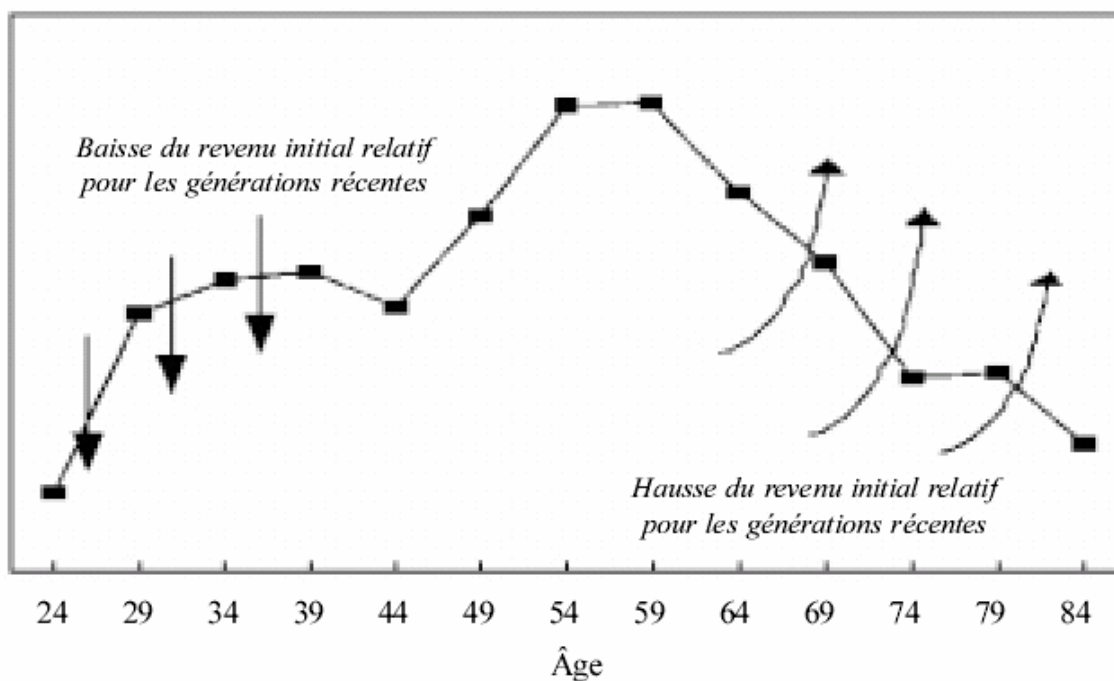
(extrait de Arnaud Lechevalier, Louis-Paul Pelé « *Mode d'indexation et inégalités intergénérationnelles dans les systèmes de retraite par répartition* » -Revue d'économie politique, 112, mai-juin 2002,- s'appuyant sur l'enquête patrimoine de l'INSEE).

« Jusqu'aux cohortes 1945-1950, chaque génération disposait, à âge égal, d'un niveau de patrimoine supérieur à celui des générations précédentes. Ainsi entre 1986 et 1998, le patrimoine médian des salariés a fortement progressé en francs constants au delà de 50 ans, le montant de patrimoine possédé par les plus de 70 ans a plus que doublé en douze ans. En revanche, la situation relative des ménages de moins de 40 ans s'est dégradée : leur patrimoine médian vaut un quart du patrimoine médian des salariés tous âges confondus, contre 50% douze ans plus tôt. Cette baisse relative traduit en réalité une dégradation du niveau absolu : le patrimoine des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans a diminué de plus de 30% entre 1986 et 1998 – même si l'interprétation optimiste consiste à n'y voir qu'un retard (d'environ trois ans) dans le processus d'accumulation qui sera rattrapé par la suite. »

► "**Le désavantage relatif des jeunes générations**" in "rapport de Tony Atkinson, Michel Glaude et Lucile Olier" in "Inégalités économiques" pp 63-64, Conseil d'analyse économique N°33, 2001.

« Lorsque l'on trace les profils de revenu primaire par génération, on observe qu'ils enregistrent tous l'accélération des revenus observés au cours des années soixante-dix, puis leur relative stagnation : chacune des générations nées avant 1945 disposait, à l'entrée sur le marché du travail, de revenus supérieurs à ceux de la génération qui la précédait. Mais pour les générations suivantes, nées après 1945, le « tapis roulant de la croissance » s'est arrêté ; elles n'ont pas fait mieux que leurs aînées au même âge.

10. Profil d'évolution du revenu initial par uc au cours du cycle de vie



Source : INSEE.

« Si on fait abstraction dans un deuxième temps des évolutions conjoncturelles de la croissance française, pour ne s'intéresser qu'aux positions relatives des différentes générations sur le « tapis roulant », en corrigeant les revenus de l'augmentation générale du pouvoir d'achat (qui enregistre les accélérations et ralentissements du « tapis roulant »), les profils par générations apparaissent beaucoup plus semblables et permettent de dégager deux conclusions (graphique 10). Les revenus primaires par unité de consommation au cours du cycle de vie ont toujours le même profil, fortement croissant de 25 à 60 ans, avec toutefois un pallier de 35 à 50 ans – période où les charges de famille sont les plus fortes – puis décroissant lors du passage à la retraite et le veuvage. On observe un « basculement » temporel autour de ce profil moyen : les revenus de remplacement des générations récentes de retraités croissent, tandis que les revenus d'activité des jeunes générations subissent un décrochage négatif.

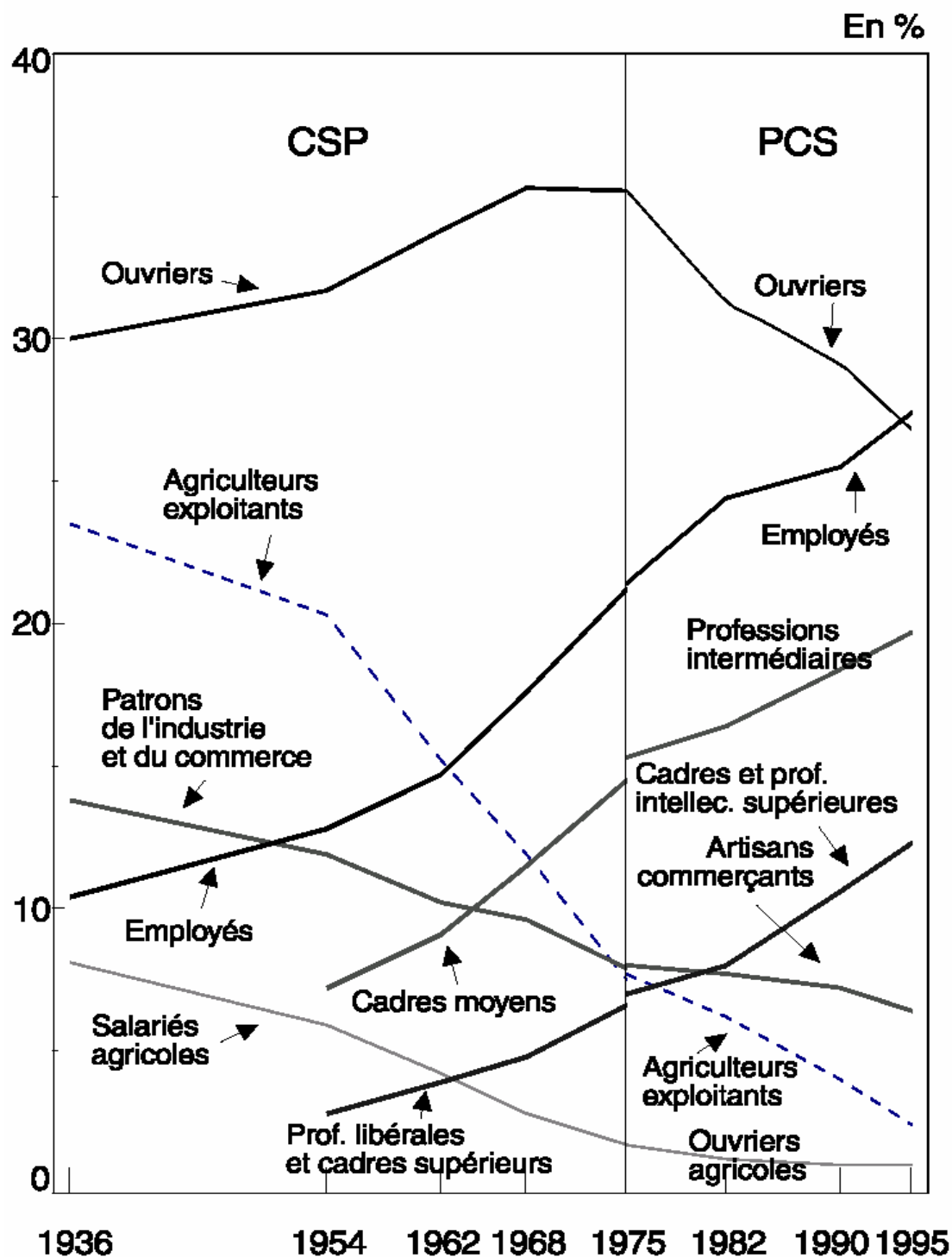
« Ainsi, il apparaît que le niveau de vie des jeunes générations aurait même baissé sensiblement sur la période 1990-1996, et les ménages jeunes (moins de 30 ans) étaient en 1996 plus exposés à la pauvreté (10,8%) que la moyenne (7,4%) : 220 000 ménages (hors ménages étudiants)¹ vivaient sous le seuil de pauvreté. Les causes de cette dégradation relative du niveau de vie des jeunes générations ont déjà été analysées dans le chapitre précédent, et tiennent à leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail. Toutefois les transferts sociaux ont permis d'atténuer, sans toutefois les effacer, complètement, ces fortes inégalités de « revenus du travail ».

« L'analyse de la situation des jeunes ménages en termes de niveaux de consommation et de bien-être amène cependant à relativiser la dégradation moyenne du niveau de vie des jeunes générations. Envisagés sous l'angle des dépenses de consommation grâce aux enquêtes sur les budgets familiaux, les niveaux de vie apparaissent plus plats au cours du cycle de vie, et le niveau de consommation des jeunes ménages est resté stable et comparable à celui des générations précédentes. De même, en termes de « bien-être subjectif », les jeunes ménages se différencient peu de leurs aînés, plus âgés (Lollivier, 1999).

En outre, la solidarité familiale joue au profit des jeunes ménages. Les parents aident financièrement leurs enfants, les grands parents leurs petits-enfants. Lorsque l'on prend en compte ces aides financières, le niveau de vie moyen des ménages (non étudiants) des moins de trente ans augmente de 7 %. Les transferts privés permettent ainsi de sortir de la pauvreté une bonne moitié des jeunes ménages. Ils ne sont cependant pas de la même signification que des revenus d'activité ou des prestations sociales. Une analyse plus approfondie montre que ce sont les ménages les plus aisés qui en bénéficient le plus : les relations familiales et sociales constituent une sorte de capital qui se cumule plutôt avec les autres formes de capital pour renforcer les inégalités. »

¹ Les ménages dont la personne de référence est étudiante (10 à 20 % des ménages de jeune de 20 à 25 ans) disposent de ressources propres modestes : allocation logement, salaires pour de petits travaux... Ils apparaissent donc fréquemment en deçà des seuils de pauvreté monétaire. Néanmoins, ces ménages ne doivent pas être considérés comme pauvres au sens habituel, compte tenu des différentes aides financières ou en nature dont ils bénéficient. Au total, même si certains d'entre eux demeurent néanmoins en deçà du seuil de pauvreté, il est préférable d'exclure la totalité de cette population pour analyser les inégalités.

① Répartition des principales catégories socioprofessionnelles

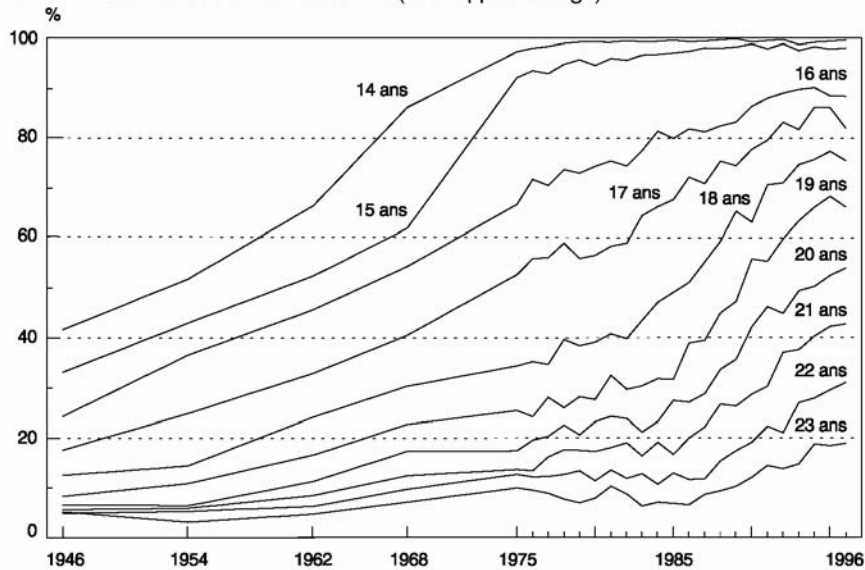


La hausse du niveau de formation : La durée des études a doublé en cinquante ans

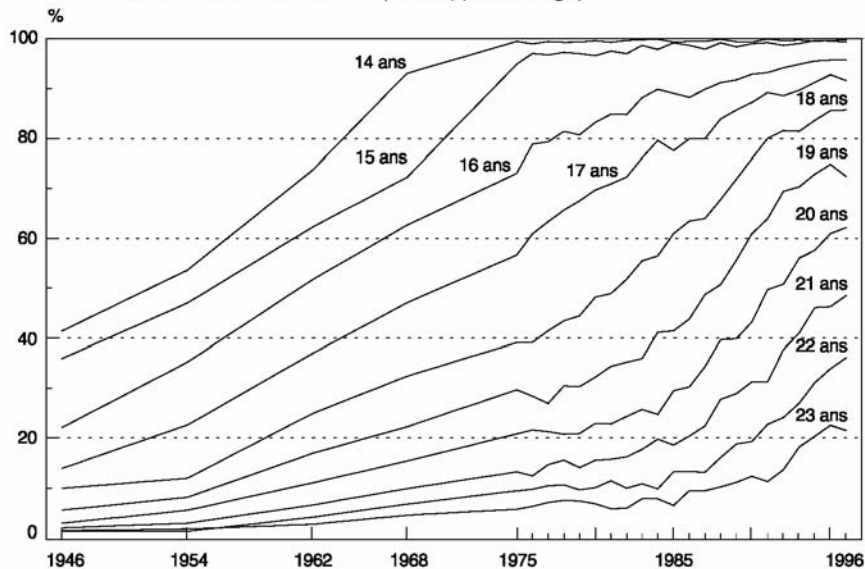
Marc-Antoine Estrade, Claude Minni, Insee Première N° 488 Septembre 1996

La prolongation de la scolarité a été spectaculaire depuis la guerre, mais elle s'est particulièrement accélérée depuis le milieu des années quatre-vingt. Les diplômes obtenus en témoignent : la proportion de titulaires d'un CAP ou BEP parmi les 25-34 ans a triplé en cinquante ans et la part de bacheliers dans une génération est passée de 4 % en 1946 à plus de 60 % aujourd'hui. Les filles ont largement dépassé le niveau de formation des garçons, particulièrement dans les filières générales. Ces évolutions ont été le fruit de la politique éducative depuis la Libération et d'une forte demande sociale. Elles sont allées de pair avec les modifications de la population active : les emplois qualifiés sont plus nombreux et correspondent à des diplômes plus élevés.

④ A - Taux de scolarité masculins (hors apprentissage)



B - Taux de scolarité féminins (hors apprentissage)

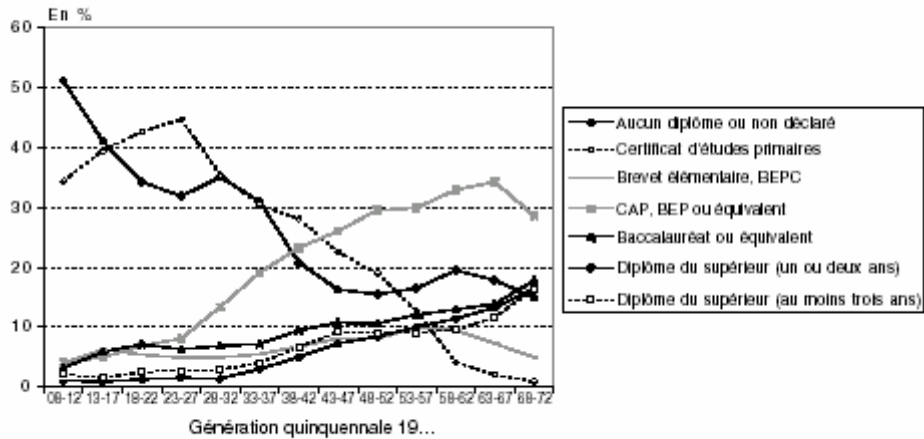


Sources : Recensements et Enquêtes emploi, Insee

Niveau de diplôme par génération

« La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », Claude Thélot et Louis-André Vallet, Économie et statistique N° 334, 2000

Graphique III
Diplôme détaillé selon la génération (1)



1. L'échantillon considéré ici a un effectif total de 240 367 individus. Pour le champ et la source, on se reportera à l'encadré 1. Lecture : environ 51 % des individus nés entre 1908 et 1912 n'ont obtenu aucun diplôme (ou non déclaré).

La consommation des ménages depuis quarante ans, Perte de vitesse des dépenses traditionnelles

Élisabeth Rignols, Insee Première N° 832 Février 2002

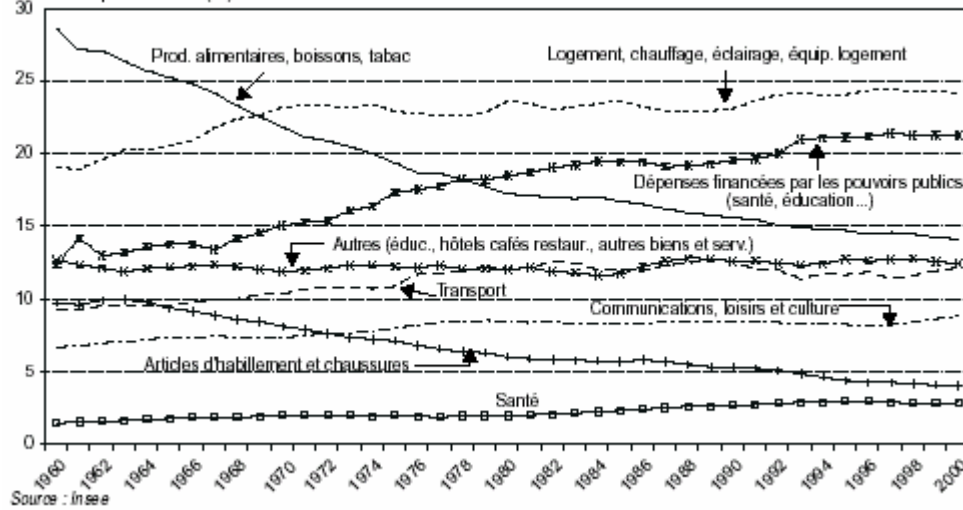
En quarante ans, la dépense de consommation par habitant a été multipliée par 2,7 en monnaie constante. L'environnement du consommateur a changé : l'extension de la grande distribution, l'évolution des modes de vie, l'apparition de nouveaux produits ont modifié les comportements de consommation. La perte de vitesse des dépenses traditionnelles a été pour partie compensée par le dynamisme des produits à haute technologie. Ils ont pris le relais des appareils électroménagers, désormais largement diffusés.

Néanmoins, la plus grande partie du budget des ménages continue à être utilisée pour les dépenses alimentaires et le logement. Celui-ci a détrôné l'alimentation comme premier poste de la consommation depuis près de vingt ans.

En ajoutant aux dépenses effectivement supportées par les ménages celles qui sont financées par la collectivité, la santé est désormais le deuxième poste de consommation.

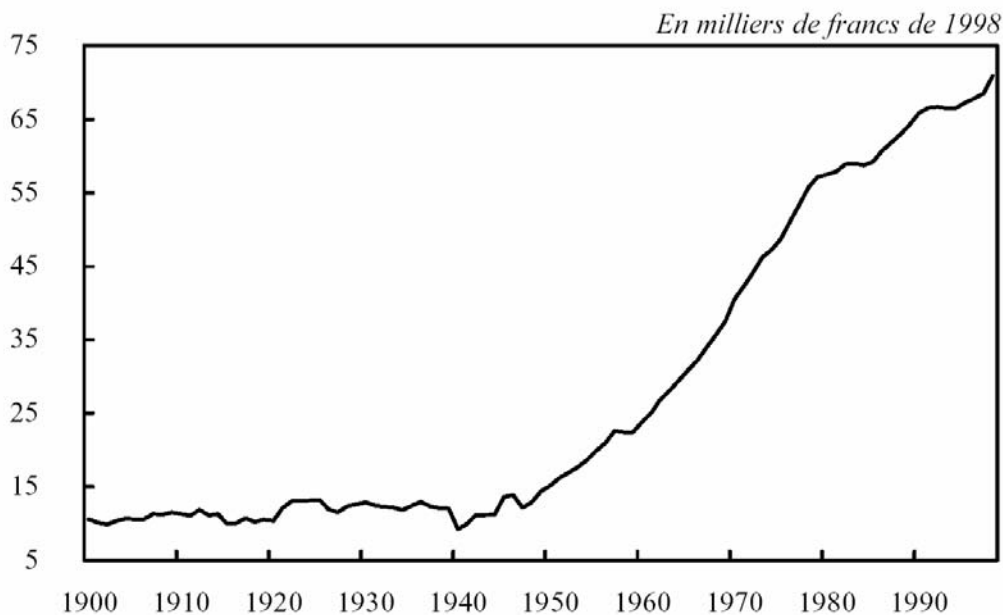
La consommation effective des ménages par fonction

Structure à prix courants (%)



Evolution du pouvoir d'achat par tête sur un siècle

2. Revenu annuel moyen par habitant en France de 1900 à 1998



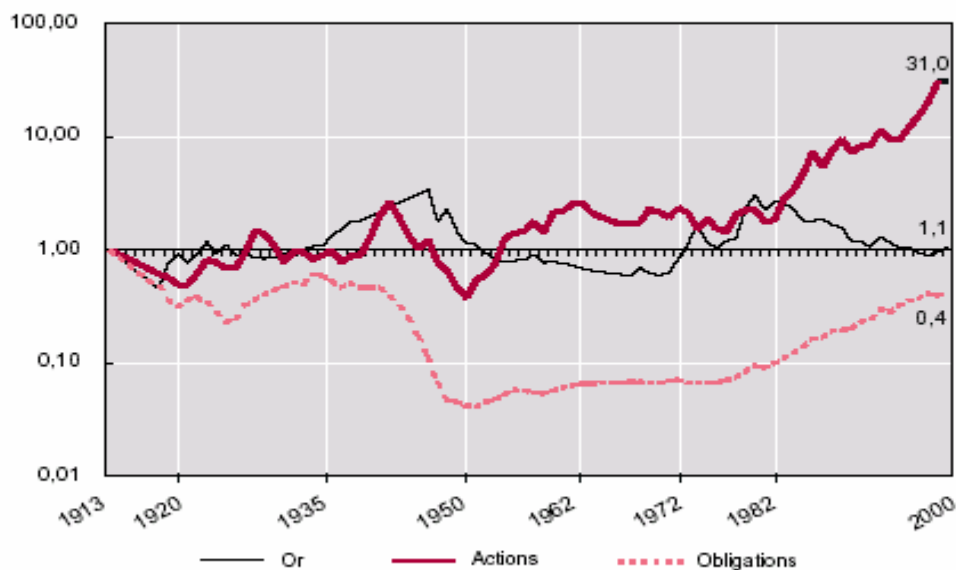
Source : Piketty, 2001, colonne 9 du tableau G2, annexe G.

■ D'après Thomas Piketty, « les inégalités dans long terme » in "Inégalités économiques", Conseil d'analyse économique N°33, 2001.

« Les actions plus rémunératrices que les obligations et l'or au XX e siècle »

Alice Tanay, division Revenus et patrimoine des ménages, Insee première N°827 - février 2002

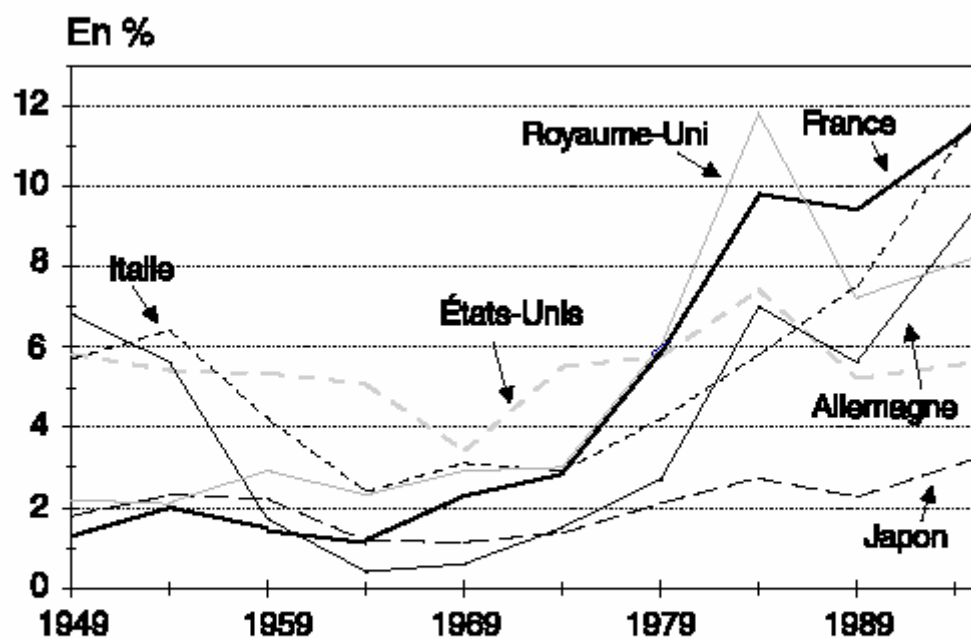
② Évolution au cours du vingtième siècle du pouvoir d'achat d'un capital investi en or, actions ou obligations fin 1913 (indice de décembre, base en 1913, échelle logarithmique)



Lecture : Fin 2000, le pouvoir d'achat du capital investi en actions fin 1913 a été multiplié par 31 (résultat net d'inflation).
 Source : calculs Insee d'après données Insee, Euronext et Agence Reuters.

Le chômage d'après « 45 ans de marché du travail dans les grands pays industrialisés », Jean-Louis Dayan, Insee Première N° 424 Janvier 1996 « Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les grands pays industrialisés ont connu plusieurs évolutions communes : retournement de la fécondité et vieillissement de la population, transformations des comportements d'activité, ralentissement de la croissance et fin du plein emploi après 1975. Pour autant, en fin de période, le contraste est fort entre l'Europe continentale, où l'emploi n'a pas suivi la croissance de la population active, et le Japon et les États-Unis où l'un et l'autre ont progressé fortement et de pair. La France se distingue quant à elle par un ralentissement marqué de la population active après 1974, qui s'accompagne d'une forte montée du chômage. »

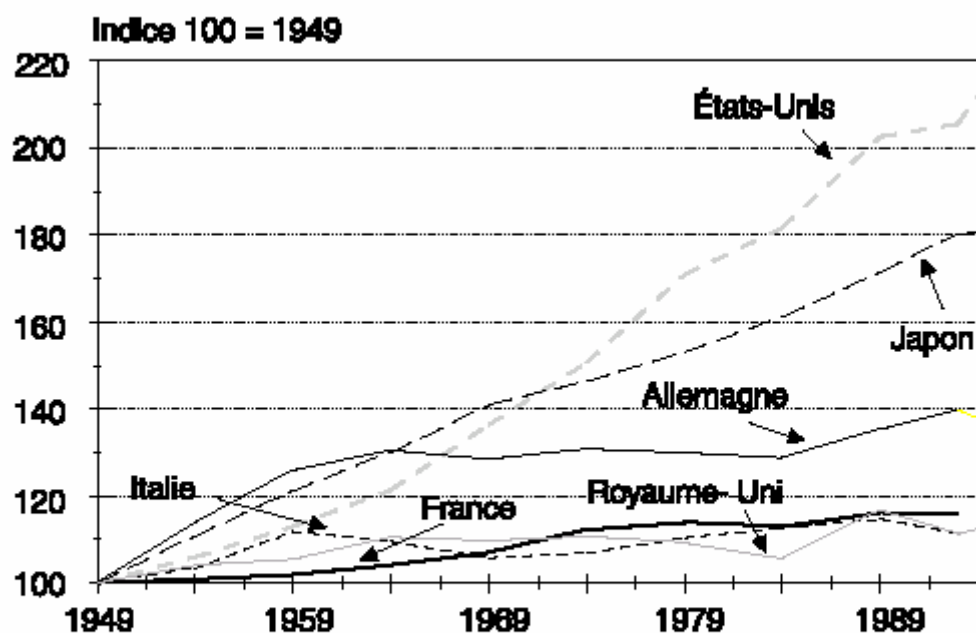
⑥ Taux de chômage de 1949 à 1994



Lecture : Au États-Unis, en 1974, les personnes sans emploi qui en recherchaient un représentaient 5,5 % du total des actifs.

Source : OCDE

⑤ Évolution de l'emploi total de 1949 à 1994



Lecture : En Allemagne, l'emploi total a augmenté de 28,6 % de 1949 à 1969.

Source : OCDE